

couvent de la Visitation de Sainte-Marie-des-Chatnes, dans une vue de Pierre-Scize, dessinée et gravée par P.-X. Bidauld, en 1789. Quant à la place Bellecour, elle ne servait qu'accidentellement et pour les grandes circonstances (1).

Nous ne suivrons pas davantage la compagnie de l'arquebuse à travers les différentes phases de son existence. Ce qu'il nous importait surtout de rechercher et de connaître, c'étaient son origine et les particularités qui marquèrent ses débuts. Nous voici, à l'heure qu'il est, suffisamment renseignés sur ce point. On conçoit, du reste, que dans un espace de près de trois siècles elle eut, comme toutes les institutions humaines, à essayer bien des vicissitudes et à subir bien des transformations; les unes et les autres n'offrant

relles; de l'une d'elles s'échappe un nuage de fumée produit par la détonation d'une arme à feu.

*Revers* : — Les armes de la ville dans un cartouche ovale, et supportées par les figures du Rhône et de la Saône, représentées debout.

(1) En 1701, il s'en présenta une tout à fait exceptionnelle, et qui valut aux arquebusiers une distinction non moins flatteuse qu'honorable. En voici la preuve:

« LION.

« PRIX rendu par les chevaliers du noble jeu de l'arquebuse de Lion, dont l'ouverture a été faite par nosseigneurs les ducs de Bourgogne et de Berry, le unzième avril mil sept cent un. Et ont signé : *Louis et Charles*.

« Extrait sur l'original du registre du contrôle, tenu par les chevaliers de l'arquebuse de cette ville, exhibé par sieur Jean-Marie Dumas, contrôleur dudit jeu, et, à l'instant, rendu par nous, secrétaire de la ville de Lion, soussigné.

« Nous prévost des marchands et échevins de la ville de Lion, certifions que nosseigneurs les ducs de Bourgogne et de Berry ont ouvert le prix de l'arquebuse, ainsi qu'il est porté ci-dessus, les brigades de Chambéry, Grenoble, Saint-Étienne et Lion y étant (celle de Dijon, qui avait été conviée à cette solennité, n'avait pu s'y rendre); que MM. les chevaliers de Grenoble ont remporté le premier prix, et que l'extrait de l'autre part, fait par notre secrétaire, est conforme à l'original.

« Fait au Consulat par nous, Jean Vaginay, prévost des marchands, Pierre Perrichon, Jean-Baptiste de Laroue, Jean Cropet et François Sabot, échevins susdits, le dix-huitième avril mil sept cent un. »

On sait que les jeunes princes s'étaient arrêtés quelques jours à Lyon (du 9 au 13 avril), en revenant d'accompagner à la frontière des Pyrénées le duc d'Anjou, leur frère, qui allait prendre possession du trône d'Espagne.